

RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Liste de documents nécessaires à l'ouverture d'un dossier de demande de logement

UNIQUEMENT DES DOCUMENTS **ORIGINAUX**

La liste suivante est exhaustive pour : le demandeur son conjoint, ou futur cotitulaire du bail

➤ ***Vous avez l'obligation de fournir pour le renouvellement de votre dossier :***

- Carte d'identité ou titre de séjour pour les étrangers (recto-verso) **en cours de validité**
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2020 **sur les revenus de l'année 2019**
- Avis d'imposition ou de non-imposition 2019 **sur les revenus de l'année 2018**
- Document indiquant le **numéro d'inscription au répertoire** (NIR)
Il s'agit de votre numéro de sécurité social, il figure, par exemple, sur votre carte vitale, une attestation CPAM, ou votre fiche de paie

➤ ***Nous vous invitons à compléter votre dossier avec les pièces suivantes :***

- Bulletin de salaire, le dernier uniquement
- Justificatif versement d'une pension alimentaire, pension invalidité ou relevé annuel de retraite
- Attestation de paiement de la Caisse des Allocations Familiales **récente** (RSA, APL, AAH, PAJE...)
- Notification de Pôle Emploi ou dernier avis de paiement de l'allocation chômage
- Attestation de grossesse
- Livret de famille ou extrait de naissance pour les enfants
- Jugement de divorce ou ordonnance de non conciliation
- Dernière quittance de loyer - Dernière taxe foncière pour les propriétaires
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
-

SI VOUS APPORTEZ PLUS DE 4 JUSTIFICATIFS

VOTRE RENOUVELLEMENT SE REALISERA SUR RENDEZ-VOUS : 01 48 92 43 16

Vous changez d'avis ? Vous avez un empêchement ? Merci de nous prévenir. D'autres personnes attendent un rendez-vous !

VOUS AVEZ RDV LEà.....

UNE ATTESTATION D'ENREGISTREMENT COMPORTANT VOTRE NUMERO UNIQUE VOUS SERA ENVOYEE PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE DANS LE MOIS SUIVANT LE RENOUVELLEMENT DE VOTRE DEMANDE.

SERVICE DU LOGEMENT

Mairie Annexe - 5 rue Chèvre d'Autreville - 94320 THIAIS

☎ 01 48 92 43 16 - service.logement@ville-thiais.com

RECEPTION DU PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI - DE 9H00 A 11H45 ET DE 13H30 A 17H45
FERMÉ LE LUNDI APRES-MIDI – LE JEUDI MATIN - LE VENDREDI TOUTE LA JOURNEE